

*Notice pour le Chef du Département politique, W. Spühler<sup>1</sup>*

Berne, 29 avril 1968

M. Long m'a remis à votre intention les notes<sup>2</sup> ci-jointes qui relatent l'essentiel de ses conversations avec M. Bouteflika. Il m'a encore fait part des considérations suivantes:

Ses entretiens se sont déroulés dans une atmosphère amicale et confiante. M. Long a évité de donner l'impression qu'il était envoyé par vous en Algérie en mission spéciale<sup>3</sup>. M. Bouteflika ne l'a pas non plus traité comme un ambassadeur particulier, mais comme un ami avec lequel on parle en toute confiance.

Selon M. Long, la situation générale en Algérie n'est pas telle que la dépeignent nos journaux. Entre autres, les articles de M. et Mme Grousset publiés par le *Journal de Genève* ne donnent pas une idée exacte de l'état de choses actuel. En réalité, l'Algérie fait un grand effort pour surmonter ses difficultés et certains résultats sont évidents. Le lendemain de l'attentat contre le Président Boumediene tout était calme à Alger<sup>4</sup>.

M. Long nous déconseille toute action «offensive» qui ne ferait que durcir la position algérienne et conduirait à une escalade dans laquelle nous nous essoufflerions rapidement.

Il préconise la patience et la compréhension. Il pense qu'il faut causer le plus souvent possible avec les Algériens. Ceux-ci sont ultra sensibles. Ils sont difficiles, mais sincèrement désireux de maintenir avec la Suisse de bonnes relations.

M. Long croit qu'une partie du prestige dont nous jouissons auprès du tiers-monde provient de la propagande que nous a faite l'Algérie après les accords d'Evian<sup>5</sup>. L'Algérie pourrait tout autant provoquer une vague d'hostilité à notre égard. Nous en subirions alors d'assez durables préjudices. Notre intérêt est de ne pas brusquer les Algériens.

Ayant eu ce matin l'occasion de téléphoner à M. Long, je lui ai dit que vous le recevriez volontiers le 15 mai, après 16 heures.

1. Notice: E2807#1974/12#443\* (09). Rédigée et signée par P. Micheli. Copie à E. Thalmann et à M. Gelzer.

2. Cf. la notice de O. Long d'avril 1968, dodis.ch/33987. Sur le voyage de S. Marcuard en Algérie, cf. la notice de S. Marcuard de juillet 1968, dodis.ch/33983.

3. Cf. aussi doc. 24, dodis.ch/33255, note 6.

4. Le 25 avril 1968, un homme tire au fusil mitrailleur sur la voiture de H. Boumediène qui échappe à l'attentat. Cf. la lettre de A. R. Ganz à P. Micheli du 30 avril 1968, E2300-01#1973/156#185\* (A.21.31).

5. Sur les accords d'Evian, cf. DDS, vol. 22, doc. 56, dodis.ch/10392 et doc. 77, dodis.ch/10397. Sur les relations entre la Suisse et l'Algérie, cf. aussi doc. 104, dodis.ch/33713 et doc. 137, dodis.ch/33712.